

COMPTE RENDU REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2020

<p>Date de la convocation : 19 Novembre 2020</p> <p>Date d'affichage: 19 novembre 2020</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 19</p> <p>Nombre de votants : 18</p> <p>Nombre de procurations : 2</p>
<p><i>L'an deux mille vingt, le vingt-quatre novembre, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le dix-neuf novembre, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, salle polyvalente, sous la présidence de Mr CANTEAU Alain, Maire de la Commune.</i></p>	<p>Présents : Alain CANTEAU, Pascal AMICEL, Béatrice BARBOT, Fabrice BRAULT, Nelly ROUAUD, Hervé SABOURIN, Jean-Claude COULON, Emmanuel FAZILLEAU, Julia POUGNARD, Teddy VRIGNAUD, Anne Sophie VALLET, Anita CERCLET, Emilie YONNET-THORIN, Michel BENOIST, Irène VIGNAUD, Pascal GOGUET</p>
<p>Secrétaire de séance : Irène VIGNAUD</p>	<p>Absent et excusés : Peggy BERNARD qui a donné pouvoir à Emilie YONNET-THORIN, Claude GIRARD qui a donné pouvoir à Jean Claude COULON, Stéphanie BOUROLLEAU</p>

La séance est ouverte à 20 h 45, Mme Irène VIGNAUD est désignée secrétaire de séance.

- **Adoption procès-verbal réunion du 27/10/2020 :**

Le procès-verbal présenté tient compte de la rectification des plans de financement du city stade et des travaux rue de l'infirmerie demandée par NIORT AGGLO concernant les subventions sollicitées subvention de 21 745.39 e au lieu de 24 541 € pour la rue de l'infirmerie et 14 325 € au lieu de 20 465 e pour le city stade, la participation devant être identique pour la Commune.

Mme Emilie YONNET-THORIN demande la rectification de la délibération « Trame Bleue –réhabilitation et création des mares » comme suit « Il précise que ce projet consiste à la réhabilitation d'une mare existante et à la création de quatre nouvelles.....

Cette modification est validée et le procès-verbal de la séance du 27/10/2020 est approuvé à l'unanimité.

- **Règlement intérieur du Conseil Municipal**

Un projet de règlement intérieur proposé par M. le Maire et les Adjoints est présenté aux membres du Conseil Municipal.

Des propositions de modification plus sur la forme que sur le fond sont proposées, il est rappelé que le règlement intérieur fait référence à des articles du CGCT.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité. Il sera consultable sur le site internet de la Commune.

- **Modification statut SIVU de PRAHECQ en SIVOM**

Suite à l'arrêt au 01/01/2021 de la prestation balayage de la voirie et des caniveaux effectuée sur le territoire de l'ex canton de PRAHECQ par la Communauté de Communes Mellois en Poitou par le biais de convention, le SIVU de PRAHECQ souhaite reprendre cette compétence sur son territoire. Le SIVU deviendra ainsi un SIVOM début 2021 si les 8 communes de l'ancien canton de Prahecq le votent. Avec des conventions d'utilisation par d'autres communes de l'ancien canton de Beauvoir et du Mellois, l'achat d'une nouvelle balayeuse en 2022 pourrait être effectif. L'actuelle balayeuse ayant été cédée au SIVU pour un euro symbolique par la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

Le conseil municipal à l'unanimité ACCEPTE à compter du 01/01/2021 :

- La prise de compétence « balayage sur voirie » intégrant le balayage des voies publiques et caniveaux.
- La transformation du SIVU de PRAHECQ en SIVOM avec l'exercice des compétences :
 - o Entretien et location d'une caserne de gendarmerie et de logements de fonction
 - o Le balayage sur voirie
- Le projet de statuts du SIVOM correspondant.
- **Scolaire : Tarifs cantine/garderie année scolaire 2020-2021**

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le maintien des tarifs 2019-2020 des services périscolaires (restauration, garderie) pour l'année scolaire 2020-2021.

- **Scolaire : Rythmes scolaires 2021-2022**

Suite à une enquête réalisée auprès des familles 75 réponses sur 110 familles ont répondu et 92 % sont favorable au maintien des rythmes scolaires actuels, et après avis favorable du Conseil d'Ecole, le Conseil Municipal à l'unanimité maintien les rythmes scolaires à 4 jours ½ pour la rentrée 2021-2022.

- **Salle de spectacle : Devis maîtrise œuvre & Demande subvention PACT AGGLO**

Afin de poursuivre les travaux de réhabilitation de la salle de spectacle et de la rendre opérationnelle le plus rapidement possible et d'obtenir les autorisations d'ouverture pour cette salle classée ERP, le Conseil Municipal à l'unanimité

- ACCEPTE le devis présenté par AZ ARCHITECTES pour un montant HT de 8 200.00 €
- Valide le plan de financement présenté pour une dépense totale s'élevant à 10 650 € HT (Maîtrise d'œuvre AZ ARCHITECTES 8 200 € HT + mission contrôle technique SOCOTEC 2 450 € HT).
- et AUTORISE Monsieur le Maire a solliciter l'attribution d'une subvention auprès du PACT AGGLO DU NIORTAIS (2018-2020) à hauteur de 5 325 €, participation identique pour la Commune.

- **Budget 2020 : Décisions Modificatives N° 3**

Le Conseil Municipal à l'unanimité VALIDE la décision modificative N° 3 comme indiquée ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
N° OPERATION - LIBELLE	CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP 2020	DM N° 3
208 -REPARATIONS AMENAGEMENT BATIMENTS COMMUNAX	20	2031	Frais étude		10 000
	21	2128	Autres agencements et aménagements terrain	10 000	-6 000
	23	2315	Installations, matériel et outillages techniques	9 393	-3 000
214 - TRAVAUX DE VOIRIE	20	2033	Frais insertion	500	-500
	21	2158	Autres installations, matériel et outillage technique	500	-500
TOTAL DEPENSES					0

- **Clôture régie de recettes GARDERIE :**

Sur proposition de la Trésorerie de PRAHECQ, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de clôturer la régie de recettes « garderie » régie qui ne fonctionne plus depuis la mise en place de la facturation du service.

- **Syndicat 4B : Rapport qualité et distribution eau année 2019**

Sur proposition du SMAEP 4B le conseil municipal à l'unanimité VALIDE les rapports présentés par ledit syndicat pour la distribution et la production d'eau potable sur son territoire pour l'année 2019, ces documents sont consultables sur le site internet de la Commune.

- **Remboursement facture réglée par adjoint**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à la majorité (M. AMICEL ne prenant pas part au vote) AUTORISE le remboursement d'une facture d'un montant de 69.99 € à M. AMICEL adjoint qui a, afin de répondre à une urgence réglé directement la facture d'achat d'une imprimante pour la cantine scolaire au centre Leclerc de NIORT.

- **Informations diverses :**

o **Mise en place dispositif « argent de poche »**

Mme Nelly ROUAUD et Béatrice BARBOT Adjointes présentent aux membres du Conseil Municipal le dispositif « Argent de Poche » qui pourrait être proposé à partir des vacances de printemps 2021 aux jeunes de 16 à 17 ans habitants la Commune en contrepartie de menus travaux réalisés sur la Commune rémunérés sur la base de 15 € la matinée de 3 h 30 avec exonération des charges sociales.

Ce dispositif « argent de poche » fonctionne déjà dans différentes communes du Nord Deux-Sévrien et remporte un vif succès. Un tel projet serait novateur dans le sud Deux-Sèvres.

Avant validation par le Conseil Municipal lors d'une prochaine séance, la Commission « sociale et aide à la personne » sera chargée de faire des propositions.

Les volontaires pour participer à cette commission avec Nelly ROUAUD et Béatrice BARBOT sont priés de se faire connaître rapidement.

o **Conseil des sages**

M. Pascal AMICEL donne la liste des 11 membres composant le conseil des sages

Les membres du Conseil des Sages	
M. Didier AUBERT	M. Michel GARNIER
Mme Catherine BISSERIER	M. Donatien GARREAU
M. Philippe BISSERIER	M. Loïc RABILLER
M. Jacques CERCLET	M. Marc SUBIL
M. Rémi CHAUVEAU	Mme Yannick TROUVE
M. Bruno DIDIER	

Pour information, 2 autres personnes avaient émis le souhait d'intégrer le Conseil Des Sages, mais compte tenu d'un mandat électif en cours pour une et une activité professionnelle pour l'autre, elles n'ont pas pu intégrer le dit conseil dans l'immédiat.

Le nombre maximum étant de 19, si d'autres personnes sont intéressées elles peuvent intégrer cette instance.

○ **Commerces ambulants**

Le Conseil Municipal est informé de la présente :

- D'un PIZAIOLO sur la place du champ de foire le jeudi soir à partir du 03/12,
- D'un ostréiculteur sur la place de l'église, le jeudi à partir du 26/11 de 15 h 30 à 16 h 45
- D'un poissonnier ostréiculteur le samedi après-midi de 14 h 30 à 18 h 00 sur la place du champ de foire.

○ **Projet garage à vélo**

M. Fabrice BRAULT, adjoint indique que suite à une rencontre avec la CAN, un garage à vélo sécurisé sera implanté à titre expérimental sur le parking de la gare permettant de garer 2 vélos

○ **Store la forge**

Pour information, suite au remplacement du pilier central du préau de la FORGE, le devis initial pour la fourniture et la pose d'un store subit une plus-value de 500 € HT partagée entre la Commune et le fournisseur.

○ **Déploiement de la Fibre**

La Mairie a reçu les déclarations de travaux pour la pose de 2 armoires (entrée rue de la Douve, haut de la rue de la Poste) et la pose d'un NRO sur le parking de la salle des fêtes. La fibre devrait arriver courant 2021 (information sur le site internet Deux Sèvres numérique)

○ **Sécurisation de l'entrée des écoles**

La Commune a répondu à un appel à projet pour bénéficier d'une subvention de la part de l'Etat pour l'installation d'un visiophone, interphone avec gâche électrique, dossier en cours d'instruction avec des devis en cours de réalisation. Les travaux seront réalisés après l'obtention des accords de subvention.

○ **Noël 2020**

En raison de la crise sanitaire actuelle, le spectacle de Noël pour les enfants programmé le 08 décembre est annulé

Les illuminations de Noël démarreront le 04/12/2020, l'APE décorera le sapin acheté par la commune et qui sera mis en place sur l'esplanade de la FORGE

○ **Trame bleue – réhabilitation et création de mares**

Les travaux de terrassement ont été réalisés dans de bonnes conditions, une mare est déjà remplie (celle de la Petousse), les autres se remplissent au fur et à mesure.

En 2^{ème} phase, reste à réfléchir :

- sur les plantations d'arbres autour de ces mares
- un comptage sur l'écrasement des batraciens lors de la migration au printemps sera réalisé.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est programmée le MARDI 15 DECEMBRE 2020.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 00.

Fait à FORS, le 27 Novembre 2020.

Le Maire,
Alain CANTEAU

